

AMENAGEMENT : les bâtiments de Decamp-Dubos bientôt détruits

La [COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS](#) / T : 03.44.15.68.00 vient de se mettre d'accord avec la société [MICHEL DECAMP DUBOS](#) / T : 03.44.45.11.58, ancien propriétaire des terrains, pour la destruction des bâtiments. L'entreprise, en difficultés au moment du rachat par la ville, a ainsi dû financer les coûts de désamiantage, cette étape étant obligatoire avant la destruction. La démolition devrait ainsi bientôt être réalisée, afin que l'Agglomération puisse y construire des logements.